

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL OUVERT N°  
000040/AONO/MINEE/CIPM/2023  
DU 08 SEPTEMBRE 2023 RELATIF  
AUX TRAVAUX D'ELECTRIFICATION  
RURALE DE L'AXE NKOALANDA-  
MBAYENGUE1 DANS  
L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO,  
DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET  
AKONO, REGION DU CENTRE EN  
PROCEDURE  
D'URGENCEFinancement : FDSE  
DU MINEE, Exercice 2023Maître  
d'Ouvrage: Ministre de l'Eau  
et de l'Energie**

**1.0bjet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget du fonds de Développement du Secteur de l'Electricité (FDSE) du MINEE, exercice 2023, le Ministre de l'Eau et de l'Energie, lance en procédure d'urgence d' un Appel d'Offres National Ouvert, les travaux d'électrification rurale en réseau MT/BT mono phasée de l'AXE NKOALANDA-MBAYENGUE 1, dans l'Arrondissement de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre

en procédure d'urgence.

## **2.Consistance des prestations**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- ü Construction du réseau électrique MT monophasé 1,34 ; 4 mm<sup>2</sup>
- ü Pose des poteaux métallique de 11m/500 daN ;
- ü Pose de transformateur H61 25KVA-17,32KV/B2 ;
- ü Construction du réseau électrique BT monophasé 4X25 mm<sup>2</sup>;
- ü Pose des poteaux bois de 9m/X ;
- ü Pose des poteaux bois de 9m/J ;
- ü Pose des poteaux bois de 9m/S ;
- ü Prestations diverses;
- ü Branchement témoin +abonnement ENEO

## **3.Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quarante trois millions cent soixante huit mille huit cent soixante dix (**43 168 870**) TTC francs CFA ;

## **4.Allotissement**

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres se feront en un (01) lot.

## **5.Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine de l'électrification rurale. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

## **6.Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité du MINEE, exercice 2023

## **7.Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Eau et de l'Energie,

Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3<sup>ème</sup> étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 **porte N°3T12, BP 70** Yaoundé, **Tél : 222 23 00 13**, dès publication du présent avis.

### **8.Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3<sup>ème</sup> étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 **porte N°3T12, BP 70** Yaoundé, **Tél : 222 23 00 13**, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) F.CFA**, représentant les frais d'achat du dossier. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

### **9.Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3<sup>ème</sup> étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 **porte 3T12, BP 70** Yaoundé, **Tél : 222 23 00 13**, au plus tard le **03 OCTOBRE 2023 à 14 heures précises**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Ministère de l'Eau et de l'Energie avec la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000040/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 08 SEPTEMBRE 2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE NKOALANDA-MBAYENGUE1 DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION Du CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## **10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à **trois (03 )** mois. Par lot Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

## **11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant quatre vingt dix (90) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°12). Le montant de cette caution de soumission est de **huit cent soixante mille (860 000) FCFA**.

L'absence du cautionnement provisoire conforme au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 120 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## **12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le

rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO et valable pendant 30 jours au-delà de la date originelle de validité des offres .

### **13.Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se passera en un temps et aura lieu le **03 OCTOBRE 2023 à 15 heures précises** dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Energie à Yaoundé –Mvog Ada, nouveau bâtiment annexe.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants **dûment mandatés** et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

### **14.Critères d'évaluation**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

#### **Critères éliminatoires**

1. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délais de 48 heures accordé par la CIPM;
2. Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
4. Note technique inférieure à 80 % de Oui;
5. Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon et de défaillance dans les marchés antérieurs au cours des trois (03) dernières années ;
6. Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

#### **Critères essentiels**

Le système de notation des offres est le mode binaire

(oui/non). Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à **80%** de oui seront admises à l'analyse financière.

1. Présentation de l'Offre ;
2. Références de l'entreprise dans les travaux similaires ;
3. Moyens matériels ;
4. Moyens humains de l'entreprise ;
5. Capacité financière d'un montant  $\geq$  **8 600 000** FCFA ;
6. Méthodologie et Plan d'exécution;
7. Visite de site.

### **15. Attribution**

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre-commande au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

### **16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix (**90**) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit au Service des Marchés Publics du MINEE Tél : 222 23 00 13 ou à la Direction de l'Électricité du MINEE B.P 70 Yaoundé, Tél. 222 22 61 83.

Corruption ou mauvaises pratiques «pour tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques », bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 /699 37 07 48 .